

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 86 (1977)
Heft: 6

Artikel: Une opération de secours dans la pratique
Autor: Wenger, Anton
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-684102>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une opération de secours dans la pratique

Existe-t-il un cadre unique et bien déterminé à l'intérieur duquel se déroule une opération de secours? Y a-t-il des limites qui, lorsqu'elles ont été clairement définies, mettent notre travail à l'abri des risques et des multiples problèmes et difficultés qui se présentent?

L'expérience pratique dément en grande partie ces deux questions. En effet, à chaque nouvelle opération de secours, nous devons faire face à des circonstances particulières: nous voyons des victimes dont les souffrances et les besoins sont souvent différents d'un cas à l'autre; nous nous trouvons devant des conceptions différentes qui prévalent sur les lieux de notre intervention; enfin, lorsque nous collaborons avec des partenaires, il arrive que nous devons d'abord gagner leur confiance. Ainsi, chaque aide apportée est «faite sur mesure», dans ce sens qu'elle doit correspondre aux données locales et aux besoins qui doivent être couverts et qui, sinon, risqueraient de menacer l'existence d'une grande partie de la population.

Parmi les pays du tiers monde, prenons, par exemple le *Pakistan* où la faim sévit de façon *latente*. L'absence d'une alimentation régulière et suffisante provoque non seulement des dégâts de santé chez les adultes, mais menace en premier lieu la croissance corporelle et mentale des enfants.

En 1975/1976, la Suisse a mis à disposition d'importantes quantités de blé devant être distribuées par le Croissant-Rouge pakistanais. Notre travail pratique consistait à acheter et à expédier la marchandise à Karachi et à envoyer un délégué lors des distributions. Le Croissant-Rouge pakistanais, en revanche, se trouvait devant des tâches beaucoup plus importantes qui exigèrent l'engagement d'un très grand nombre de travailleurs bénévoles pendant au moins deux mois (pour la préparation et la distribution). Voici, à titre d'exemple, un bref aperçu des travaux effectués:

1. Etablissement d'un programme de distribution, en collaboration avec les représentants régionaux du Croissant-Rouge pakistanais et des autorités locales.
2. Expédition par camion des quantités voulues dans les quatre provinces.
3. Empaquetage de gros tonnages en rations de 10 à 20 kg.
4. Acheminement de celles-ci, dans les délais prévus, vers les centres de distribution mis sur pied dans chaque province.
5. Prise de contact avec les familles nécessiteuses et communication de la date de distribution.
6. Mise sur pied des distributions selon le programme qui prévoyait, pour chaque centre, une durée allant d'une demi-journée à un

jour entier, et entre 500 et 1000 bénéficiaires. Actuellement, un *programme de reconstruction* est en voie d'exécution à *Santiago Sacatepequez*, au Guatemala. Ce programme, quoique sortant de l'ordinaire pour diverses raisons, offre cependant dans son contenu les principes de base de notre politique d'aide. Ce qui le différencie est le fait que, pour ce projet, cinq œuvres suisses d'entraide – dont la CRS – se sont réunies pour se mettre au service d'une couche défavorisée de la population vivant sur les Hauts Plateaux, longtemps négligée, et arriérée du point de vue social et économique. Les critères et objectifs visés sont, en revanche, ceux que nous devons favoriser pour tout projet d'aide analogue, en l'occurrence: collaboration avec la population touchée, reconstruction des maisons détruites et, en même temps, amélioration des conditions de vie dans le village; érection des maisons définitives et non provisoires; choix d'un type d'habitation approprié (méthodes de construction parasismiques, simples, permettant l'érection d'une série de 800 à 1000 maisons); choix de matériel local et non importé, de dimensions adaptables et correspondant aux conditions climatiques.

Les partenaires locaux des œuvres d'entraide sont les habitants du village de Santiago qui s'occupent, eux-mêmes, de la reconstruction de leurs maisons d'habitation. Leurs travaux sont indirectement dirigés par un petit groupe de spécialistes suisses, alors qu'ils sont placés directement sous la responsabilité d'instructeurs indigènes formés par des Suisses. L'un des traits les plus saillants de l'état actuel du projet est la confiance que met la population indienne dans l'aide apportée par la Suisse. Cette confiance est née au cours d'une année, grâce à la présence et aux efforts infatigables des spécialistes «au front». Témoignant d'une grande franchise envers les habitants pour un grand nombre de questions, ces spécialistes n'ont jamais oublié de faire collaborer le plus possible la population et de lui déléguer des responsabilités. L'organisation d'un chantier gigantesque, comme l'est celui de Santiago, exige beaucoup de bras, et seuls quelques spécialistes n'auraient pu suffire. Lorsque dix à vingt camions arrivent tous les jours sur les lieux, chargés de matériel, il s'agit en effet de les diriger vers les endroits de stockage appropriés, de les décharger, de distribuer le matériel sur les différents chantiers, etc.

L'esprit de détermination et d'initiative dont fait preuve, jour après jour, la population de Santiago, permet de concevoir des projets complémentaires en faveur du village, en l'occurrence l'amélioration de l'approvisionnement en eau, de l'infrastructure, des méthodes d'exploitation agricole. Le travail social ne sera pas non plus oublié: des cours et des programmes de groupes

seront organisés, afin d'aider les Indiens à prendre conscience de leurs problèmes et de leur permettre, à l'avenir, de les résoudre sans aide extérieure.

A titre d'exemple d'un *projet d'aide au développement*, créé sur la base d'une *opération de secours d'urgence* à la suite d'un tremblement de terre, nous pourrions parler ici du *Nicaragua*.

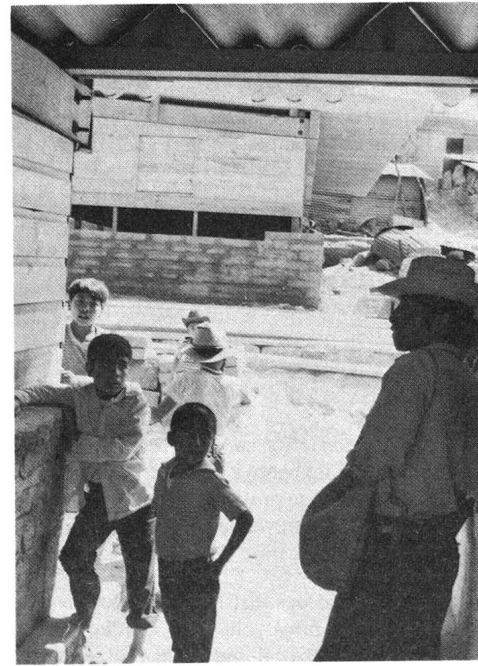
Après avoir reçu de l'aide de toute première nécessité, les victimes du tremblement de terre de décembre 1972 furent évacuées dans les faubourgs de la capitale Managua, détruite par le séisme; 40 000 personnes environ se retrouvèrent ainsi réunies dans la banlieue OPEN 3. Il n'y avait là aucune possibilité de travail ou de formation, ni pour les jeunes filles ni pour les femmes. En collaborant étroitement avec la Croix-Rouge du Nicaragua, la Croix-Rouge suisse et l'Entraide protestante suisse vinrent à la rescousse avec le solde des fonds collectés en faveur des victimes du tremblement de terre. D'un commun accord, il fut décidé de se concentrer sur la mise sur pied et l'aménagement d'une école ménagère, ainsi que d'un centre de formation, qui seraient à même de procurer une formation aux jeunes filles et aux femmes de la banlieue, vouées sinon à l'inactivité.

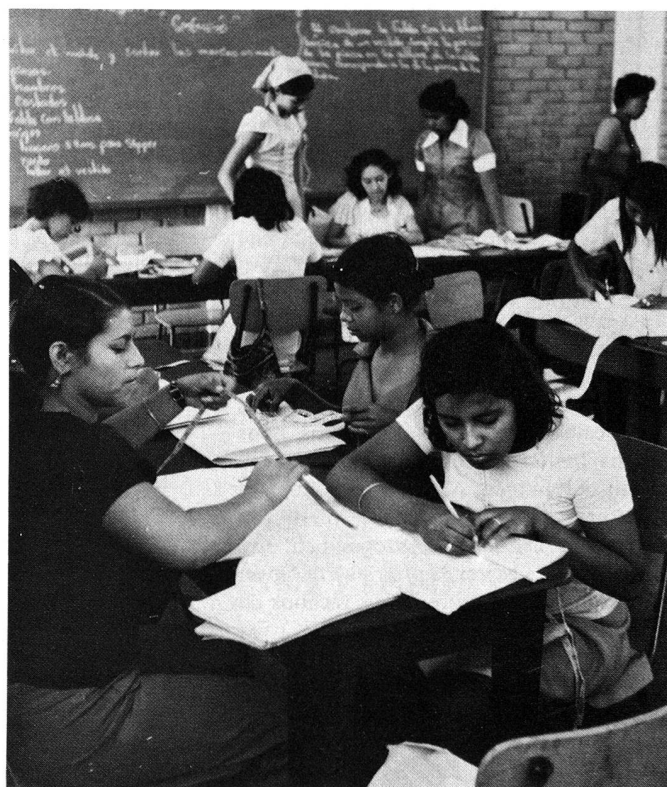
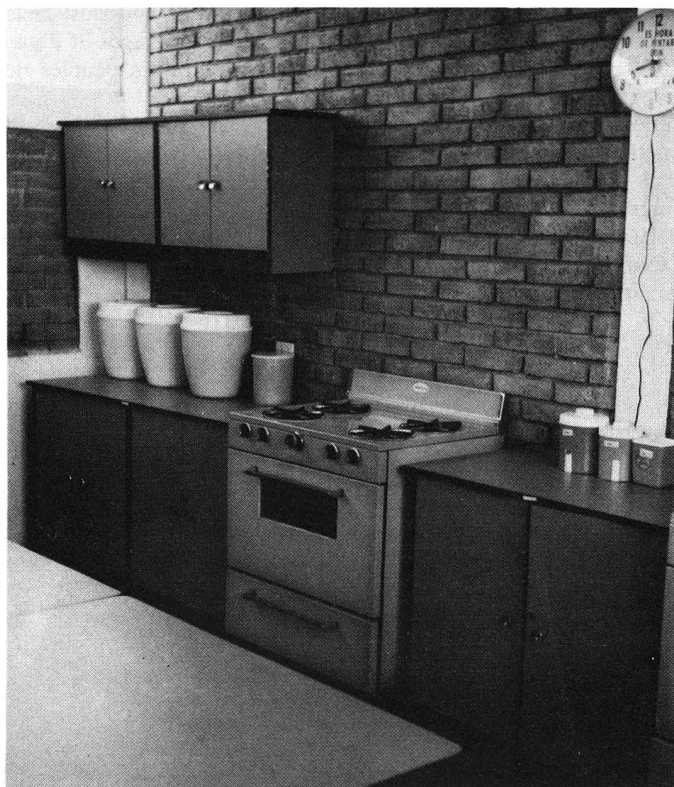
Après de nombreux atterroissements et de retards dans la phase de la construction – inévitables dans des pays tels que le Nicaragua –, le centre d'études ménagères put finalement être inauguré au printemps 1976. De nombreuses habitantes de la banlieue s'y rendent aujourd'hui, pleines d'espoir. À l'aide de moyens modestes, elles apprennent comment améliorer les conditions de vie de leur famille et de leur foyer ou comment se préparer à un emploi en ville. La couture, la cuisine et les travaux domestiques généraux sont autant de sujets qu'elles assimilent avec zèle. Le programme des cours prévoyait également les principes de base de l'hygiène et des soins aux enfants. L'introduction d'une modeste finance d'inscription stimule les élèves à suivre jusqu'au bout un cours qu'elles ont commencé et à obtenir un diplôme. Le centre est géré sous la responsabilité de la Croix-Rouge du Nicaragua, avec le soutien financier de la Croix-Rouge suisse et de l'Entraide protestante suisse qui restera assuré pour les quatre à cinq années à venir. Le centre OPEN 3 est l'un des seuls du genre au Nicaragua. Il jouit de l'approbation et du soutien du Ministère de l'éducation nationale en ce qui concerne, par exemple, l'élaboration du règlement de l'école et la recherche de personnel enseignant adéquat. La population participe, elle aussi, très activement à «son centre». Ainsi, elle recrute des candidates aux cours et contribue par ses modestes moyens à l'acquisition de matériel de cours.

Aide alimentaire pour le Pakistan. Organiser et assurer des distributions de vivres en faveur des nécessiteux dans un pays en voie de développement, fournit à la société nationale de Croix-Rouge l'occasion de préparer son propre dispositif d'intervention en prévision de catastrophe tout en se rapprochant de la population.



Quatre œuvres suisses d'entraide ont uni leurs efforts pour reconstruire le village indien de Santiago Sacatepequez. La construction de chacune des maisons a fait l'objet d'un contrat signé par le futur propriétaire, le maire et le directeur suisse du projet. Ce contrat précise le montant – symbolique – fixé selon la grandeur de la maison que le propriétaire versera dans un fonds; celui-ci permettra d'exécuter d'autres travaux en vue d'améliorer les conditions générales d'existence du village. Les hommes participent aux travaux de construction. Ils sont dirigés par des ouvriers guatémaltèques qui, de leur côté, sont instruits par des spécialistes du Corps suisse d'aide en cas de catastrophe à l'étranger de la Confédération. Le matériel habituellement utilisé, des briques d'argile séchées au soleil, est rendu plus solide par l'adjonction de chaux. Des poutres de bois et un toit léger offrent une meilleure protection contre les secousses telluriques. Par rapport aux habitations indiennes traditionnelles, les nouvelles maisons offrent un plus grand confort: des fenêtres et un sol bétonné. Mais comme les précédentes, elles seront peintes en diverses couleurs, au goût de leurs habitants.





L'école ménagère construite dans la banlieue OPEN 3 de Managua, au Nicaragua, qui fut inaugurée le 26 février 1976, a été financée par la Croix-Rouge suisse, l'Entraide protestante suisse et la Confédération. La CRS et l'EPER ont également pris à leur charge les frais d'exploitation encourus pendant la première année. Au cours du premier semestre qui suivit l'inauguration, 85 jeunes filles et jeunes femmes ont suivi un cours de couture et 12 autres un cours de cuisine. Auparavant, les jeunes filles n'avaient aucune possibilité de se perfectionner après leur sortie de l'école primaire.

La population manifeste donc d'emblée beaucoup de sympathie à l'égard du projet.

Le programme de l'école ménagère comprend aussi des cours d'économie domestique et d'hygiène ouverts à un plus large public, qui ont été planifiés par une travailleuse sociale de la Croix-Rouge du Nicaragua, en collaboration avec les habitants eux-mêmes et le Ministère de l'éducation. L'enseignement est donné par la directrice de l'école et trois monitrices travaillant à plein temps.

En guise de conclusion

Nous avons tenté, tout au long des pages précédentes, de décrire à nos lecteurs comment se déroulent en général nos opérations de secours. Il nous reste encore à expliquer comment nous considérons notre tâche et quels sont nos objectifs finals. Ce reportage serait incomplet sans un tel complément d'information qui doit également mettre en relief les relations existant entre les nations riches et les nations pauvres.

La décolonisation du tiers monde a modifié la notion de l'aide. Nous nous trompons lorsque nous pensons que les aumônes et l'état d'esprit avec lequel elles sont faites résolvent le problème de l'extrême indigence. Les populations des pays en voie de développement ont leur propre orgueil, un orgueil justifié. Ils ne sont pas pauvres parce qu'ils travaillent moins ou sont moins zélés que nous. Leur pauvreté

est en partie la conséquence de notre superflu. Le paternalisme n'est plus de mise aujourd'hui. Pour des raisons compréhensibles, il est considéré comme une offense. Si, en parlant d'aide au développement, on dit sciemment «coopération», ce terme est aussi indiqué pour désigner l'aide en cas de catastrophe ou l'aide à la reconstruction. En fait, notre travail n'a un sens que si nous le considérons comme une collaboration. Introduire sans penser nos conquêtes dans des régions sous-développées peut avoir des conséquences catastrophiques. Ce n'est pas sans raison que les initiés disent souvent que l'aide apportée à la suite d'une catastrophe est en fait le véritable cataclysme.

Toute activité Croix-Rouge est dictée par le souci d'alléger des souffrances humaines. Il ne nous appartient pas de juger et de décider qui mérite notre aide et qui est responsable de son indigence.

Des prestations de secours irréfléchies peuvent être la cause de nouveaux et graves états d'urgence. Il est par exemple prouvé que la mortalité infantile a nettement diminué grâce à de meilleures conditions d'hygiène. La croissance démographique qui s'ensuit peut aggraver le degré de pauvreté si l'on ne fait pas parallèlement des efforts pour améliorer les bases vitales des populations les plus défavorisées. Le but d'une opération de secours est d'apporter la plus grande aide possible au plus grand nombre de sinistrés. Nous devons apprendre à comprendre les besoins du pays bénéficiaire et ne pas les estimer selon nos propres considérations des valeurs. Nous devons tenir compte des expériences faites antérieurement tout en demeurant conscients que chaque situation d'urgence est nouvelle et unique.

Vis-à-vis des donateurs, nous devons nous considérer comme les gérants de leurs

contributions et utiliser avec le plus grand soin les fonds qui nous sont confiés.

Tout doit être mis en œuvre pour lutter contre les causes de la pauvreté et des malheurs et nous ne devons pas nous contenter de combattre leurs conséquences.

Nous devons à tout prix éviter que notre aide ne crée de nouveaux besoins qui, une fois l'intervention terminée, entraîneraient de nouvelles dépendances. L'objectif principal doit être la libération de l'esclavage moderne de la pauvreté.

Souvent, les moyens disponibles ne permettent pas de secourir toutes les victimes d'une catastrophe. Dans de tels cas, nous devons limiter notre intervention à une région déterminée. Nous créons ainsi des exemples dont l'importance n'est pas négligeable, car un modèle réussi peut être imité et peut susciter la prise en charge de projets du même genre. Nous tâchons de renforcer la société nationale de Croix-Rouge du pays bénéficiaire par la mise en œuvre d'importantes campagnes et de l'aider à se préparer à affronter une catastrophe à venir.

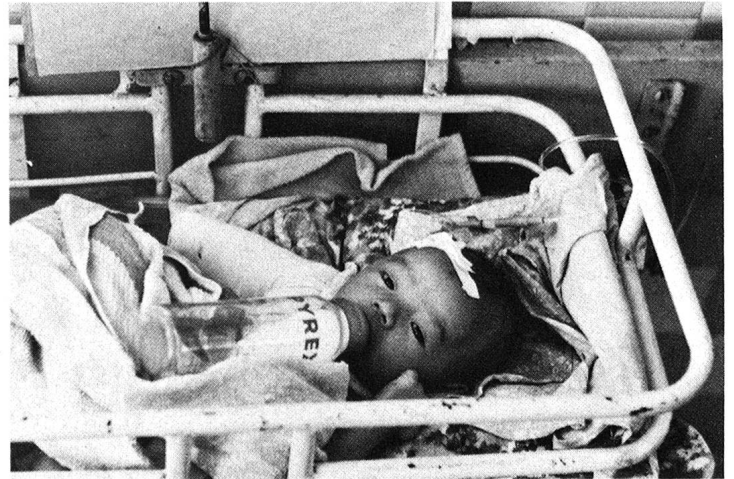
La Croix-Rouge suisse recherche la collaboration avec d'autres institutions suisses d'entraide et les autorités fédérales. Nous savons que nous nous complétons mutuellement et que des efforts fournis en commun nous permettent d'obtenir davantage.

Enfin, nous nous efforçons d'aller au-devant des moins privilégiés en respectant leur dignité humaine. Ceux qui connaissent les conditions régnant dans les pays

en développement savent que c'est là le seul moyen d'abolir les préjugés et d'instaurer un équilibre entre les peuples de toute la terre.

L'une des tâches de la Croix-Rouge suisse consiste aussi à susciter la compréhension de notre population à l'égard des besoins du tiers monde.

Amnon Colman



A l'aide de fonds de la Confédération, la Croix-Rouge suisse a construit en 1967 un pavillon pédiatrique annexé à l'hôpital de Da Nang, au Vietnam du Sud où les possibilités de faire hospitaliser des enfants, très souvent des orphelins, étaient extrêmement restreintes. Par la suite, la direction de l'hôpital demanda à la Croix-Rouge suisse d'agrandir le pavillon pédiatrique. Un projet fut mis à l'étude mais ne put être exécuté en raison de l'avance

des troupes nord-vietnamiennes, en 1975. Au mois de septembre 1976, il fut possible de reprendre les pourparlers avec le nouveau gouvernement qui a approuvé les plans. Ceux-ci prévoient d'ajouter un étage au bâtiment existant et la construction d'une aile, ce qui permettra de porter la capacité du pavillon de 80 à 200 lits et d'installer un laboratoire.

| | |
|---|--|
| CABINET D'ARCHITECTE 58 PHANCHAUTRINH DANANG TEL. 21137 | |
| PROJET D'EXTENSION DU DEPARTEMENT PEDIATRIQUE DU CENTRE MEDICAL GENERAL DE DANANG | |
| DANANG LE / / 1974 | |
| NGUYEN-DUC-THO ARCH. | |

